

Les Assises du Parc naturel régional des Alpilles

Auteur: Romain Blanc <r.blanc@parc-alpilles.fr>

Cette journée est consacrée à la présentation et à la mise en débat du projet de nouvelle Charte du Parc naturel régional des Alpilles pour la période 2022-2037



POUR QUI ?

Les Assises du Parc naturel régional des Alpilles sont ouvertes à tous. Habitants, élus, partenaires, associations, professionnels, jeunes, retraités, etc. chacun est invité à s'exprimer sur l'avenir de notre territoire.

POUR QUOI ?

Entamée en 2018 avec la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la procédure de révision de la Charte est longue et complexe. Elle doit aboutir en 2022 au renouvellement du classement du territoire des Alpilles en Parc naturel régional. L'année 2019 a été consacrée à une large concertation et à la rédaction du nouveau projet de territoire présenté lors de ces Assises.

COMMENT ?

La matinée sera consacrée à la présentation de l'état des lieux du territoire et des grandes lignes de la nouvelle Charte. Des témoignages d'acteurs et de partenaires seront l'occasion d'engager le débat avec les participants. L'après-midi, organisé sous forme d'ateliers, permettra de discuter plus précisément des actions à mettre en œuvre pour le développement durable des Alpilles.

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

[PNRA-PROG-ASSISES-A5-5](#)

INVITATION :

[PNRA-INVITATION-ASSISES-A5-3](#)

AFFICHE :

[PNRA-ASSISES-AFFICHE](#)

BANDEAU FACEBOOK :

[PNRA-BANDEAU-FB](#)

INSCRIPTION par téléphone au 04 90 90 44 00 ou par mail à contact@parc-alpilles.fr

En ligne : <https://forms.gle/4VSMwZRra8nwPUT7>

ESPACE AGORA / MAUSSANE LES ALPILLES